Site du Ministère de la Santé sur les médicaments : bilan à un an

Nouveaux contenus et nouvelles fonctionnalités

En un an, cette base a évolué puisqu'elle permet aujourd'hui d'accéder à des documents de bon usage publiés par la Haute Autorité de Santé (HAS), de consulter des informations médico-économiques comme le prix et le taux de remboursement du médicament.
La base de données s'est également adaptée aux nouveaux usages (accès au web à partir de smartphones ou de tablettes) grâce à l'application « medicaments.gouv ».

Rappel de l'objectif de la base de données publiques

Elle est garante d'une **information publique de référence pour les professionnels de santé et les usagers sur plus de 12 000 médicaments**, elle donne notamment accès à des données de référence issues de l'ANSM (Agence nationale de sécurité des médicaments et des produits de santé), de la HAS (Haute Autorité de Santé), du CEPS (Comité Economique des Produits de Santé) et de l'UNCAM (Union nationale des caisses d'assurance maladie).

Une enquête de satisfaction auprès des professionnels de santé et du grand public est en cours afin de recueillir les avis et les attentes des utilisateurs pour permettre une évolution adaptée de la base de données.

Le site Medicaments.gouv.fr